

en ligne en ligne

# BIFAO 1 (1901), p. 1-20

## Paul Casanova

Un texte arabe transcrit en caractères coptes [avec 2 planches].

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# UN TEXTE ARABE

# TRANSCRIT EN CARACTÈRES COPTES

PAR

#### M. P. CASANOVA.

La Bibliothèque de l'Université de Cambridge possède un curieux fragment écrit en caractères coptes que Lepage Renouf a signalé en 1889 (1). Ce savant avait parfaitement reconnu que le texte en était de langue arabe, et il en publiait deux lignes comme spécimen, et donnait la transcription arabe de quelques mots. Il en avait communiqué une copie à M. Amélineau qui, en 1891 (2), la publia en entier et en donna une transcription arabe et une traduction mais avec d'importantes lacunes. Cette copie m'ayant paru défectueuse en quelques points, j'écrivis à M. le Chancelier de l'Université de Cambridge pour demander une photographie de ce document. Avec une bonne grâce et une libéralité dont je suis heureux de le remercier très vivement, M. le Chancelier me fit parvenir par l'aimable intermédiaire de M. Jenkinson, Bibliothécaire de l'Université, la photographie qui est ici reproduite (pl. I-II).

L'indication fournie par Lepage Renouf étant assez vague, M. Jenkinson dut faire d'assez longues recherches pour retrouver le document, et je dois lui être spécialement reconnaissant pour la peine qu'il a voulu prendre. D'après ce qu'il m'écrit, le fragment est catalogué Add. 1886 (17), il mesure environ o m. 16 c. sur o m. 095 mill. Il se compose, comme on peut le voir, de deux folios. L'écriture en est très nette, les mots soigneusement séparés par des points, et il n'y a qu'un très petit nombre de lacunes provenant de la destruction du coin inférieur droit du papier. Dès lors, la transcription arabe est facile à établir.

Pour contrôler l'exactitude de cette transcription, et permettre de rétablir presque à coup sûr les parties détruites, en même temps que pour corriger une ou deux fautes du texte copte, nous possédons la version latine du même récit.

(1) Proceedings of the Society of biblical archaeology, vol. XI, p. 112.

(2) Recueil de travaux publiés sous la direction de M. Maspero, vol. XII, p. 43 et sqq.

Bulletin, 1901.

L'honneur de cette découverte revient à M. Amélineau (1) qui a reconnu dans la *Patrologie* de Migne un texte presque entièrement semblable, que je reproduirai à côté de la version arabe. Grâce à cette dernière indication j'ai réussi à reconstituer d'une façon certaine le texte arabe, et je crois rendre service aux études coptes en le publiant. La correspondance des caractères coptes et arabes sera établie avec la plus rigoureuse exactitude.

Laissant à de plus compétents le soin d'en tirer les conséquences au point de vue copte, je terminerai par l'étude du texte arabe et des indications qu'il peut fournir.

### § I. TEXTE COPTE.

Premier folio, recto (pl. I). BEXENEO: \$9760: ea) meip: uevsyme: xov19AW : 1659979EMO5 : ME: IENAS: NEGCOS: BEMEN: 11277: 60075 S AIM: XEN: IAZMEA: CA λ62: **Β**ΕΙΕΘ**λλ**ΚΟ2: λG ت 16PKO.A.: 8691: محمدة: EXCILCM: ZIN: EXCAOY EXACTOM: EAKAAIA: 10 пеузіте: жеует **Фегр**: шугу: ессууев EYXEMESY XEY: YYES YIEZYYYEM : EYY P **BEAIWE: 50A: 16** 15 

Premier folio, verso (pl. I). ENNAYM: 96: PAKAA emmeiy: Bexen: eyyy: Сапер: ганне: іекоум ealaleig: leuebek: 27 чехемме : пекі : еффеіф : NEIEM: BAKO: 2AZIM: ex: 20 : Kaieze: 202: KOYM: ENT: EIZA: EP ت KOA: BEXENSOY: IG ij Kaθea : 4expoz : Ka 5 IEX : MEIEMXENNI : EM ‰∶едаем∶ іекоум ت ت ™ Releoaakni : Xea ى SAGO2 : ZAIEKAGO2

(1) Recueil... (vol. XII, p. 135, note). Il y a une petite faute d'impression dans la citation de Migne: LXIII au lieu de LXXIII.

Deuxième folio, recto (pl. II).

6): 64хар: 612а: вбаем 5 16м21:26х1а.6: Канс

уода: сепу<u>г</u>уено<u>г</u>:

вехен : Сапер : мекаоса

5 λε26: **B**EMEN : Πλ2.Δ.:

26.Δ6 : λGMM6 : θ6Кλ.Δ.

челемме : есөніках :

ഭനനലു : പലേയാടാട

10 **.** ጁርአርር : ጀአበ.ኢ.O2 : ዓር

KAY: YOS: IYE: GYEN.

AGM : OGMZI : KAAAO2

166ш1: GNNУК : УЕМ . 2

оболакиі : чекал

 $_{1}5$  ewweid:  $_{\lambda}$ em $^{\prime\prime\prime\prime\prime\prime\prime}$ 

λ**Ͼ**Μ : ΘΙΚΑΖ*ΨΙΙΙΙΙΙΙΙ*ΙΙΙ

Deuxième folio, verso (pl. 11).

хог: межесарт : сіка

ΣλΚ : λΙΕλλΕ : ΘΘ26ΠλΚ :

2 - 2 (DЭ : SIXKS : ЖІЧЭПЭР

фетр: вечение: ка

MOA: ξυμενολ: eccy

99 : 823 M 3 X 49 X 5 3 8 4

xak: ea: ab: aeiecee

PIZ : BEIENEM : KAZIA

Bezen : eiza : emmeid

.**Х**.Б.Х.Б.С. : И : МЕСИЕ.**Д.**О2

зст : мечсоз : іле

окра : вечімегоу :

**Χ**6λ6C : Cλp : 41 : C62Oγ

**∭: 1.Д.Є ВЄ21.Д.: 1€Р12:** 

On remarquera: 1° que le copte emploie deux formes assez différentes du § 2° que les lettres coptes sont tracées avec fermeté et netteté (1); 3° qu'au-dessus d'un grand nombre de caractères coptes des lettres arabes sont écrites d'une encre plus pâle et d'une main assez peu exercée. Le Sy présente une forme assez insolite. Cette lettre est composée d'un demi-cercle et d'un trait oblique qui part de l'extrémité supérieure de ce demi-cercle; or, sur notre fragment, ce trait oblique part du milieu du demi-cercle. Je ne me souviens pas d'avoir vu ailleurs cette particularité. Le ¿ est rarement complètement tracé et se réduit presque toujours à sa partie supérieure, en sorte qu'il simule plutôt le ». Il est impossible de dire si ces lettres arabes sont de la même main que les lettres coptes; de toute façon elles ont été écrites après coup.

(1) Sauf cependant la deuxième lettre de la deuxième ligne, folio I, recto, qui est un & in-

complet. Le copiste a oublié les deux petits traits horizontaux supérieur et médian.

1.

## \$ 11. TEXTE ARABE PRIMITIF ET TRADUCTION FRANÇAISE.

وكانت عادة الشيخ بالعشاكل يوم يعلمه ما ينفع نفسه في بعد التعليم كان يهل صلاة ويطلقه ليرقد وفي احد الايام حين أكلوا أكلهم القليل بالعشا جل[س] الشيخ بعد الصلاة الجامعة كالعادة ليرقد وفي احد الايام حين أكلوا أكلهم القليل بالعشا جل[س] الشيخ بعد الصلاة الجامعة كالعادة ليعلم الاخ وفيها هويك[كمة] جا[رعلية] النوم فرقد الشيخ وكان الاخ صابرا حتى يقوم الشيخ يبارك عليه كعادته فكا بقي الشيخ ناعا وقت عظم ضايقوا الافكار الاخ قايلا له قتم انت ايضا ارقد وكان هويقاتل فكرة قايلا ما يمكنني امرضي] اذلم يقُم [هو] ويطلقني كالإعادة] فضايقته الافكار ايضا ولم يمض وكذاقاتلوة سبع دفوع وكان صابرا مقاتلا لها ومن بعد هذا لما تقدم الليل جدا فكما استيقظ الشيخ فوجدة جالسا عندة فقال له الى الان لم تمض قال له يا ابي انك لم تطلقني فقال الشيخ لم ذا لم تيقظني قال له ما جسرت ايقظك لئلا اتعبك وبارك علية الشيخ ولما قاموا عملوا الصلاة الجامعة اطلق قال له ما جسرت ايقظك وكان ايضا الشيخ جلس في مسندة يتعب نفسة الى بكرة وفيماهو جالس طار في سهو [و] اذا واحد يرية موضعا عمليًا [عجد] وفية كر[سيا]

La traduction ne présente aucune disficulté.

« Et c'était la coutume du vieillard, le soir, chaque jour, de lui enseigner ce qui profitait à son âme et après l'enseignement, il faisait une prière et il le congédiait pour dormir. Or, un certain jour, comme ils avaient mangé leur petite nourriture, le vieillard s'assit après la prière commune, suivant la coutume, pour enseigner le frère et, comme il était à [lui parler] le sommeil [l'oppressa]. Alors le vieillard dormit tandis que le frère attendait patiemment que le vieillard se levât pour le bénir suivant sa coutume. Or, comme le vieillard restait endormi un temps considérable, les pensées tourmentèrent le frère lui disant: «lève-toi, toi aussi dors» et lui, combattait sa pensée disant: «il m'est impossible de partir du moment que [lui] ne se lève pas pour me congédier suivant la [coutume.] » Et les pensées le tourmentèrent encore et il ne partit pas. Ainsi elles le combattirent à sept reprises et il restait patiemment, les combattant et, après cela lorsque la nuit fut très avancée, alors, lorsque le vieillard s'éveilla, il le vit assis auprès de lui et il lui dit: « jusqu'à maintenant tu n'es point parti! » Il lui dit: «ô mon père, tu ne m'avais pas congédié». Le vieillard dit: «pourquoi ne m'as-tu pas réveillé? » Il lui dit: «je n'ai pas osé te réveiller de peur de te fatiguer» Et le vieillard le bénit et lorsqu'ils se levèrent, il firent la prière commune, il congédia le frère pour qu'il se reposât et dormît un peu.

Et le vieillard était également assis sur son coussin à fatiguer son âme jusqu'au matin et pendant qu'il était assis il entra en extase; et voici que quelqu'un lui montrait un endroit plein [de gloire] et dans cet endroit un trône...»

Voici maintenant la version latine telle que je la transcris d'après le texte des *Verba seniorum* (1).

(J'indique par des crochets les parties qui manquent dans le fragment arabe et par des parenthèses celles qui diffèrent ou qui manquent dans la version latine).

Senex quidam erat in Thebaïda sedens in spelunca et habuit quemdam discipulum probatum: consuetudo autem erat ut senex vespere [doceret discipulum et commoneret eum quae erant animae profutura; et post admonitionem, faciebat orationem et dimittebat eum dormire. (Contigit autem laicos quosdam religiosos scientes multam abstinentiam senis venire ad eum; et cum consolatus eos fuisset, discesserunt. Post quorum discessum) sedit [iterum] senex vespere post missas secundum consuetudinem, admonens illum fratrem [et instituens eum]. Et cum loqueretur gravatus est somno; frater autem sustinebat, donec excitaretur senex, et faceret ei juxta consuetudinem orationem. Cum ergo, non evigilante sene, diu (sederet discipulus) compulsus est cogitationum [suarum] molestia (recedere et dormire; qui extorquens sibi, restitit cogitationi et resedit.) Iterum autem (compellebatur somno) et non abiit. Similiter (factum est) usque septies et restitit animo suo. Posthæc jam (media) nocte transacta evigilavit senex et invenit eum assidentem sibi et dicit: Usque modo non discessisti? Et ille dixit: Non, quia me non dimiseras, Pater. Et senex dixit: quare me non excitasti? Et ille respondit: Non te præsumpsi pulsare, ne te contribularem. Surgentes autem cœperunt facere matutinos, set post matutinorum finem] dimisit senex discipulum (légère lacune) qui cum sederet (solus) (autre légère lacune) factus est in excessu mentis: et ecce quidam ostendebat ei locum gloriosum et sedem in eo, [et super sedem septem coronas etc.].

Le récit est interrompu ici dans le fragment arabe. La suite du texte latin nous apprend que ces sept couronnes apparues dans la vision du vieillard symbolisent les sept assauts subis par le disciple contre ses *pensées* et les sept victoires remportées contre elles.

<sup>(1)</sup> MIGNE, Patrologia latina, LXXIII, p. 903, \$43, Vita eremitarum, première partie.

On voit que les deux traductions ont un grand nombre de points communs; mais diffèrent en deux passages principaux. Le fragment arabe ne mentionne pas cette visite de gens pieux qui s'entretiennent avec le vieillard, fort avant dans la soirée, et qui explique que celui-ci, fatigué, se laisse aller au sommeil, avant d'avoir terminé l'instruction de son disciple. En revanche la lutte entre le frère et les suggestions qui l'assaillent, décrites dans l'arabe avec une énergie et un pittoresque curieux, ce dialogue qui s'engage entre elles et lui, sont remplacés dans le latin par une phrase assez plate. Et pourtant c'est la partie la plus caractéristique du récit, celle qui rappelle le plus les vies des saints coptes, tout particulièrement celle de Saint Pakhôme que M. Amélineau a publiée (1).

Quoi qu'il en soit, le latin nous permet, comme je l'ai dit, d'éclaircir quelques points obscurs de notre document qui sont les suivants:

Folio 1 recto, l. 11 et 12. Le copte écrit במפט שפול. Comme le latin dit: «sedit senex», il faut évidemment supposer un oubli du copiste et lire בפאפנ פשטפול et transcrire en arabe בלש ולהגיל. Car la transcription arabe de פשטפול n'étant pas douteuse, il faudrait pour בא un mot arabe de ou et all pui ne donnerait aucun sens. Il est visible que la ressemblance des sons ec et ea a entraîné cette incorrection.

Ibid., l. 15. La déchirure a fait disparaître un groupe de lettres dont la première est puisqu'on voit très nettement le sarabe écrit au-dessus et le commencement de la première branche du copte. D'autre part le groupe qui commence la l. 14 AGMO2 est la fin d'un verbe suivi d'un suffixe; cf. 162ALGMO2, ALL (f° 1 r°, l. 3). Le latin dit: «loqueretur». Le verbe arabe à rétablir est donc all ; et la fin de la ligne 15 devait contenir les lettres coptes xal.

Ibid., l. 16. Le copte a un mot commençant par בא et un débris d'une lettre paraissant être ף, ב, ו, וו סע א. Le latin donne ici «gravatus est somno»; «somno» répond à באאץ א, النوم, du folio 1 verso, ligne 1. Il faut donc trouver un terme arabe équivalent à «gravatus est» et commençant par בו On pourrait penser à la forme arabe, et d'ailleurs, à elle seule, ne pourrait remplir la lacune

<sup>(1)</sup> Annales du Musée Guimet, XVII, a., 1889.

qui comporte de six à sept lettres. Je propose de lire: מאב בּן [رعلية] בא בְּן בּאַגּן פון מינים מינים מינים ביי בּאַרְן (מּאַגּיִים בּאַרְיִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרָּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִים בּאַרִּים בּאַרִים בּאַרָּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרִּים בּאַרָּים בּאָרָים בּאַרִים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאַרִּים בּאַרָּים בּאַרָים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאָרָים בּאַרְים בּאַרִּים בּאַרָּים בּאַרְים בּאַרָּים בּאָרָים בּאַרְים בּאַרָּים בּאָרָים בּאַרָּים בּאַרְים בּאַרְים בּאַרְים בּאָרָים בּאַרְים בּאַרָּים בּאַרְים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאַרְים בּאָרָים בּאַרְים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאַרָּים בּאָרָים בּאָרָים בּאָרָים בּאָרָים בּאַרְים בּאָרָים בּאָרָים בּאָרים בּאָרים בּאַרְים בּאָרָים בּאָּבּים בּאָּרְים בּאָּרְים בּאָרָים בּאָרְים בּאָרָים בּאָרְים בּיּים בּאָרָים בּיּים בּיים בּיּים בּיים בּיים

Folio 1 verso, l. 14. La déchirure a enlevé la fin d'un mot commençant par em de la ligne précédente. Il est évident, je crois, qu'il faut lire emzı, المضى; le même verbe à la deuxième personne est employé plus loin, folio 2 recto, l. 12. 66mzı, تخض (ou plutôt à cause de la particule لم qui précède: تخض).

Ibid., l. 15. Il manque un mot de trois lettres environ. Comme il faut que ce mot soit le sujet des verbes ιεκογμ et βειεθλλκηι entre lesquels il est placé, et que le mot εωμοιφ qui conviendrait le mieux est trop long, je propose de lire 20γ, Φ, qui remplit toutes les conditions.

Folio 2 recto, l. 15. Le mot commençant par AGM et interrompu par la déchirure répond au latin: « quare » par conséquent à l'arabe u, ou isu. Je préfère le second terme comme contenant plus de lettres et je propose de restituer dans le copte AGM[GAG]. L'équivalence du suffixe is et AG est justifiée par les mots 26x1AG—15. (folio 2 recto, l. 2) et 1AG—15. (folio 2 verso, l. 14).

Ibid., l. 16. פּוֹלֵּג, דּבְּאֵבׁל répond à «me excitasti» il faut donc ajouter le suffixe או , גיי. Le latin « et ille responsit » suppose dans le copte פּבּּוֹל, גמאה, comme à la ligne 14; ou mieux גא seulement, car la déchirure ne paraît pas comporter plus de cinq lettres. Je lis donc à la fin de la 16° ligne: או: גאא.

دن. و ou عور على verso, l. 14. Il manque un mot très court هو ou عن ou عن و بن على الله عنه الله عنه

Ibid., l. 15. Il manque le commencement d'un mot finissant en zaz et à restituer le latin disant ici «locum », je n'hésite pas à y voir l'arabe موضع et à restituer le copte May. A vrai dire, sur la photographie, le débris de lettre qui précède le groupe zaz ne paraît pas se rapporter à un y, mais il faut tenir compte de ce fait que sur la ligne de déchirure il y a un léger froissement du papier (2). Tel qu'il apparaît, ce débris ne paraît convenir à aucune lettre copte, et il faut admettre que la forme primitive en a été altérée par ce froissement du papier.

Ibid., ligne 16. Là où le latin dit « gloriosum », l'arabe dit « rempli.....», il faut évidemment suppléer « de gloire » je propose эр en copte пемежа qui répond exactement à la lacune.

Le dernier mot zop dont le p, quoique incomplet, n'est pas douteux répond au latin «sedem». Donc on ne peut hésiter à y voir le mot arabe کرسی.

(1) 2AAH12 se retrouve dans notre document:
(2) Dans ce froissement la partie inférieure du folio 1 verso, 1. 2-3, et 2AA12 folio 2 verso, 1. 3.

z, qui aurait dû rester apparente a disparu.

\$ III. CONCORDANCE DES ALPHABETS COPTE ET ARABE.

COPTE.	ARABE.	ARABE.	СОРТЕ.
A B	1, ビ, ピ, ä. o・	ا ب	λ, G. Π.
r	Manque. 5, 5.	ت ث	т, ө. Manque.
کر و	1, <u></u> , t, <u>_</u>	€	ж.
Z.	ض, ظ	ح	ა. ტ.
н isolé	Manque.	خ د	ى 
ні	<u></u> .	خ	<b>.</b> A.
<b>⊕</b> 1	ط , ق , ت. کید , ی (fautif).	ر	P.
ĸ	ي, بيد (tautin). ع, ق.	ر ز	Manque.
λ	J.	w ¢	C.
М	<b>je.</b> .	ش ص	с.
И	<u>်</u> ပ-	ص ض	z.
3.	Manque.	ط	т, ө.
О	ب, رfautif).	ظ	<b>z.</b>
п	.ب	ع	2.
P	<del>ر</del> ا	غ	Manque.
C	س, <del>ب</del>	ي ق ق	ч. к.
T	.ط, ت	ان	х, к.
γ isolé	Manque.	J	λ.
λY	سوّ	r	м,
OΥ	o, o pluriel des verbes.	ا ن	и.
ф	Manque. ≤,	8	2.
X ala	Manque,	ä	62, 6T, 60, A.
<b>†</b>	Manque,	َ بُنُّو — ,و	$B, OY, O, -\lambda Y.$
ω «»	manque,	ئد – ,ی	ı, — єї, ні, і (fautif).
a)			$\lambda$ , $\epsilon$ , non rendu à la fin des mots.
6	خ·		A, & ou non rendu.
2	ع , چ , ق , ھ	7	e, non rendu à la fin des mots. Non rendu.
x	₹'	<del>-</del>	
6	Manque,		o, ε, non rendu à la fin des mots.
+	Manque.	<u>5</u>	Non rendu.

## § IV. ÉTUDE DU TEXTE ARABE.

La première constatation qui s'impose est que la transcription copte s'est faite sous la dictée. Tout indique une prononciation orale. D'abord la coupe irrégulière de quelques mots: eagu: xay, etc., inexplicable si le transcripteur avait sous les yeux un texte arabe, puis les variantes des voyelles faibles, leur disparition à la fin des mots qui est une caractéristique de la langue par-lée, l'absence du tanouin du nominatif et du génitif et l'usage restreint à quelques locutions adverbiales usuelles (eidan, light, siza; kailan, siza, kailan, siza, kailan, siza, caractéristique de la prononciation du suffixe s par exemple dans kaloz, sando est rigoureusement la même que la prononciation vulgaire: qal-loh, 'andoh (1), au lieu de kâla lahou, 'indahou que demanderait la prononciation littéraire. Ailleurs il y a des différences sensibles avec la prononciation des Égyptiens modernes que je crois intéressant de mettre en évidence.

Il convient d'abord de remarquer que le tanouin est représenté par la voyelle simple sans le son nasal qui le caractérise: פובא, au lieu de פובאו, au lieu de פובאו, au lieu de פובאו, au lieu de בובאו, אופאב, au lieu de בובאו, אופאב, au lieu de בובא que demande la prononciation vraie, באלו, au lieu de בובא que demande la prononciation vraie, באלו, au lieu de בובא que demande la prononciation vraie, באלו, au lieu de בובא que demande la prononciation vraie, באלו, au lieu de בובא que demande la prononciation vraie, באלו, au lieu de בובא que demande la prononciation vraie, באלו, au lieu de בובא que demande la prononciation vraie, באלו, au lieu de בובא que demande la prononciation vraie, באלו (écrit aussi אונים בובא probablement par oubli). Ce phénomène doit s'expliquer par la loi de la pause الوقف (écrit aussi ها المنابعة ا

L'alif ou a long est tantôt prononcé  $\lambda$ , qui est la prononciation régulière, tantôt  $\epsilon$ , qui est la prononciation dite de l'imdleh (3). On peut comparer sous ce rapport l'a arabe avec l'a anglais.

Le fatha ou a bref est soumis à la même loi; il est rendu par  $\lambda$  et par  $\varepsilon$  suivant les cas.

Il est intéressant de voir si les règles de l'imâleh sont bien suivies.

D'après Ibn Malek (4), subissent l'imâleh:

- (1) Cf. Spitta-bey, Contes arabes modernes, I, 22 et passim.
- (2) SILVESTRE DE SACY, Grammaire arabe, 2° éd., I, p. 74.
  - (3) Ibid., p. 41.
  - (4) SILVESTRE DE SACY, Anthologie arabe, p. 322.

    Bulletin, 1901.
- (5) La substitution de 1 à 2 dans le second est probablement fautive.
- (6) Il est vrai que Hariri s'y oppose, mais c'est, semble-t-il, par purisme exagéré (S. de Sacy, Anthologie arabe, p. 103).
  - (7) Même observation.

2

- 2° Le t après un ב, même s'il en est séparé par une lettre ou deux (la seconde étant un s). En effet, וציום donne פגפוופא, ניין פגיום ניין ניין ניין פגיום וניין פגיום וניין פגיום וניין פגיום וניין פארופאר. Les exceptions seront justifiées par la règle 5 ci-après.
- 3° Le i avant un kesra. En effet: نأيم мыдм, جالسًا жалас, خالسًا вахамага аvec les mêmes exceptions.
- 4° Le t après un kesra, même avec un intervalle si la seconde est djezmée ou si c'est un s. Le texte n'en fournit pas d'exemple.
- 5° Les exceptions aux règles précédentes sont produites par la présence des lettres emphatiques ב, ש, ש, ש, ש, ש, ב et ש. En effet nous trouvons, par exception à la règle 2: ופאס et non ופאסס pour שלול, par exception à la règle 3: אופאס et non אופאס et non בשופל, canep et non conep pour שלול, etc...

Peut-être, en examinant de près notre transcription ne trouverait-on pas appliquées dans toute leur rigueur les règles exposées par Ibn Malek et que j'ai présentées sous la forme la plus simple. Mais d'une façon générale, on peut remarquer que l'd long comme le fatha se prononce e toutes les fois qu'il n'est pas sous l'action d'une lettre emphatique. La prononciation moderne pratique très rarement l'imaleh. Il n'est donc pas indifférent d'en trouver des traces certaines dans notre texte.

Outre les exceptions conformes aux règles d'Ibn Malek, il importe de remarquer que le son a se maintient en présence du ; ainsi εst transcrit ελεθάλρη et non ελεθάκες; est transcrit ακελρτ et non ακεκρτ. De même au lieu de ακρ (1) on s'attendrait à ακρ, puisque εst une forme verbale de même type que τranscrit par ακν. Cette influence de l'r sur le son a cède devant l'imaleh cf. ιεπερεκ ρουν ιεπαρεκ; ιερκολ au lieu de ιαρκολ, чеперік роиν чепарік (2).

Le suffixe de la seconde personne se transcrit ak; сылак, із ; согепак, із ; согепак,

<sup>(1)</sup> Il est vrai que ma lecture  $x \times y = -1$  est conjecturale.

<sup>(2)</sup> L'idans ce mot est assez singulier. L'arabe بارك se prononce bârak ou bârek. Il ne devrait donc pas y avoir d'imâleh et le copte aurait dû

ecrire ченарск он ченерск, suivant qu'on admet ou non l'influence de l'r sur le son a, cf. неперек = المارك.

<sup>(3)</sup> Autre preuve de l'origine orale de notre texte.

distinction. La forme féminine manque dans notre texte, mais il est fort probable qu'elle serait rendue par  $1 \times 00 \text{ GK}$ . C'est probablement à cette distinction nécessaire des deux genres qu'est dû le maintien du son a, alors que dans notre texte le son prédominant est  $\epsilon$ .

Le 👅 est toujours rendu par п.

Le w indifférement par  $\tau$  et  $\Theta$ . Peut-être cependant y a t-il une raison qui détermine le choix de l'une ou l'autre lettre. Le  $\Theta$  est de beaucoup le plus fréquent. Les exemples du  $\tau$  sont: GNT, UI; XGCAPT, II. Je ne vois rien qui explique cette transcription de préférence à celle du O.

Le ت manque.

Le z est toujours représenté par x. Se prononçait-il g comme en Égypte aujourd'hui ou di, comme partout ailleurs qu'en Égypte? C'est là un problème assez délicat, puisque l'on n'est pas d'accord sur la prononciation du x. Il me semble cependant peu probable que les Coptes ayant à leur disposition le r ne s'en soient pas servis pour rendre le son g. Je ne voudrais pas m'aventurer sur le terrain de la phonologie copte, toutefois je ne puis m'empêcher de remarquer que dans le curieux document publié par M. Maspero (1), la transcription du français «chez nous» est une fois ronoyc et une autre fois xenoyc, ce qui semblerait donner au x et par suite au z le son tch qu'il a, en effet, dans le persan et le turc. On comprend, dès lors, que pour rendre le di arabe, les Coptes aient employé le x dont la prononciation, quelle qu'elle soit, devait se rapprocher de tch et par conséquent être la plus semblable à di, de même que les Persans et les Turcs ont employé le z arabe, comme représentant le son le plus voisin de leur tch. On ne comprendrait plus qu'ils aient trouvé au son g du z égyptien moderne une parenté plus étroite avec leur x qu'avec leur r. Je crois donc pouvoir affirmer, sans préjuger la question de la véritable prononciation du x, que le Copte qui a transcrit le texte arabe, a entendu chaque fois di et non g.

Il est certain que les premiers Arabes qui sont venus en Égypte devaient prononcer le z dj et non g et que c'est beaucoup plus tard, pour des raisons qui, je crois, sont encore inconnues, que le z est retourné au son g qu'il a conservé en hébreu; et en grec  $\gamma$ . Cette transformation n'a eu lieu qu'en Égypte,

<sup>(1)</sup> Romania, XVII, Octobre 1888, Le vocabulaire français d'un Copte, p. 481 et seqq.

semble-t-il, bien qu'il y ait des traces dans la langue arabe d'une permutation du z avec le s'arabe et le s' persan<sup>(1)</sup>. Il est vraisemblable que cette transformation doit être postérieure ou, du moins, de bien peu antérieure à l'époque de notre texte. Je tâcherai plus loin de fixer à peu près cette époque.

Le z est transcrit par 2, lequel sert également à transcrire le z et le s. L'oreille copte ne distinguait pas ces trois sons, dont les nuances n'existent guère que dans les langues sémitiques. La confusion du z et du z est très fréquente dans l'égyptien moderne comme on peut le voir par la grammaire de Spittabey. Il est donc tout naturel que les Coptes aient adopté, pour rendre le z, leur aspirée 2. Quant à la nuance entre le s et le z, elle leur échappait sans doute, ou, du moins, ils n'avaient à leur disposition qu'un moyen, qui était d'écrire l'arabe z au-dessus du 2; c'est le procédé employé pour ALAL, ALLE, il n'est pas indipensable, puisqu'il n'est pas appliqué dans BEZIA, etc.

Le z est rendu par s.

Le , est normalement transcrit par r et le ; manque. J'ignore pourquoi M. Amélineau dit que le z pourrait répondre au ;, aucun mot de notre texte ne comportant de j.

(1) Sur cette question, encore très obscure, du E, cf. Spitta-bey, Grammatik der arab. vulgär-dial. von Aegypten, p. 5.

Le wet le sont normalement transcrits par c et cy et ne donnent lieu à aucune observation.

Le cest transcrit par c et par conséquent ne diffère pas du c. Les Arabes font, d'ailleurs, assez rarement, cette différence. Pour ma part, je crois que le son particuler du c n'est appréciable que quand il est accompagné du son o, au; la sifflante se prononce différemment dans toutes les langues suivant la voyelle qui l'accompagne. Il est certain que dans le vers si souvent cité:

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

le premier s n'a pas le même caractère que les autres et surtout que celui de « sifflent ». Le u arabe doit se prononcer en serrant les dents, le u en laissant la bouche plus ou moins ouverte. L's ordinaire adoptée par toutes les langues qui n'ont pas noté ces nuances (1), est intermédiaire entre les deux et suivant la voyelle qui l'accompagne, il peut s'identifier avec le u ou avec le u.o.

Le sest transcrit par z, ce qui est conforme à la prononciation moderne dans beaucoup de cas. Nous ne pouvons savoir si le copte notait aussi pour le son d qui lui est donné dans quelques mots de la langue égyptienne moderne et qui est très fréquent en Algérie. C'est le d qui prévaut parmi les Européens pour transcrire le sarabe. Mais rien ne prouve que le sait été plus voisin, au moins à l'origine, du d que du z. Il me semble que sa parenté avec la sifflante est attestée par la valeur du z hébreu correspondant et sa propre ressemblance avec le so, dont il ne diffère que par un point.

Le texte de notre document contient trois exemples distincts du ف: pour deux fois, pour le verbe فنايق deux fois, pour le verbe ايضا deux fois, pour le verbe مضى. deux fois, pour décider si le copte ne transcrivait jamais le من par un گ.

Le b est rendu par e surmonté d'un b arabe qui peut faire défaut. A ce sujet M. Amélineau fait une observation que j'avoue n'avoir pas comprise: π κ répond à ɔ, π à ψ, q à ὑ, e à ⊤ et à b, non à ὑ, ce qui montre bien que le e n'était

(1) On les retrouve dans l'hébreu qui a trois s, D très sissante dont l'équivalent grec  $\xi$  ksi marque bien la valeur,  $\Sigma$  qui équivaut au  $\omega$  arabe, mais aussi au  $\omega$ , et  $\Sigma$ , s intermédiaire accepté par les Grecs qui avaient rejeté le correspondant phénicien du  $\Sigma$ . L'arabe n'a pas con-

servé d'équivalent du D. L'himyarite est riche en sifflantes, dont l'équivalent rigoureusement exact ne peut être donné; mais il y a tout lieu de penser qu'il notait toutes ces nuances dont les langues se débarrassent peu à peu à travers les âges.

qu'une prononciation plus forte du  $\tau$  et non une aspiration accentuée (1)  $\pi$ . L'expression « o à r et à 🗁 provient évidemment d'un lapsus calami, et la phrase qui suit «non à ت », est en contradiction avec les exemples que j'ai relevés, qu'elle vise o ou ⁊. L'une et l'autre lettre rendent le 😅. M. Amélineau voulait probablement écrire « Θ à 😊 et à ه , τ à 🕳 , non à ه . Quant à la conclusion tirée par M. Amélineau, elle me paraît douteuse. Le copte rend indifféremment par o et 🕆 le 😊 arabe, comme nous l'avons vu ; cela prouve, je crois, qu'il ne voyait aucune nuance dans les deux sons et qu'à cette époque au moins un Copte ne faisait pas plus de différence entre le o et le 🕆 qu'un Français entre le th et le t. Le o, tout seul, ne suffisant pas à représenter le ե arabe, il fallait lui adjoindre le signe arabe lui-même, ce qui a été fait deux fois sur trois dans notre texte. On peut donc affirmer, contrairement à ce que dit M. Amélineau, que le o ne représentait nullement une prononciation plus forte du r. Tout au plus, pourrait-on dire qu'il a été choisi de préférence au r pour représenter le b, encore ne serait-ce pas une conséquence rigoureuse, car notre texte ne nous présente que trois exemples du 🗕 qui en réalité n'en valent qu'un puisqu'ils portent sur la même racine arabe طلق. Rien ne prouve que dans un texte plus long il n'y aurait pas d'exemples du r employé pour transcrire le b tout aussi bien que le c.

Le ف est transcrit, comme le ن par z. Il y en a trois exemples, pour la racine arabe عظيم et un pour عظيم. On ne peut donc que constater son identification avec le ن, qui est courante dans le langage moderne. Comme le ن il prend aujourd'hui assez souvent le son d. Nous ne pouvons savoir si le copte connaissait cette prononciation.

Le est représenté par 2 généralement surmonté d'un 2.

Le je manque. Il eût été particulièrement intéressant de connaître la transcription copte de cette lettre, une des caractéristiques de l'alphabet arabe.

Le ن est rendu par ч.

Le ö est rendu par к surmonté ou non d'un ö.

Le 3 est rendu par x surmonté ou non d'un 3, et par le k. Il se présente le même phénomène que pour 6 et T. Le k et le x sont employés indifféremment pour le 3. Il est assez curieux de remarquer que le x est surmonté du 3 qui paraît être inutile puisqu'il n'est jamais employé pour représenter une autre lettre. Peut-être était-il aussi employé pour le 5 et portait-il alors le signe

(1) Loc. cit., p. 45.

distinctif du ë; peut-être aussi était-il la transcription adoptée pour le ¿. Mais cette dernière hypothèse est peu vraisemblable.

Les quatre lettres J,  $\rho$ ,  $\omega$ , s, transcrites respectivement par  $\lambda$ , M, N, 2, ne peuvent donner lieu à aucune observation.

Le s, conformément à la prononciation vulgaire, est rendu par ez quand le mot qui suit commence par une consonne, par eo ou er quand il commence par une voyelle. Carez et il., eccareo erremesa et le second groupe s'écrit cependant une seconde fois eccarez erremeza. C'est apparemment que le lecteur a fait une pause et le son t qui porte en réalité sur le second mot n'a pas été prononcé. On sait que le s joue exactement le même rôle que le t final dans un grand nombre de mots français; muet à la pause ou devant une consonne il se fait sentir sur le mot qui suit s'il commence par une voyelle. Dans bien des cas la liaison du t est laissée au caprice, et le même interlocuteur la fera ou ne la fera pas pour les mêmes mots dans le cours d'une conversation ou d'une lecture. Nous voyons que cette particularité (qui confirme une fois de plus ce que j'ai déjà dit sur l'origne orale de notre transcription) se retrouve dans l'échange des équivalents 2 et o du s.

Le s'est rendu par a dans Gamera écrit deux fois pour Le son plein du ¿ a absorbé en quelque sorte la prononciation eh, qui est la prononciation la plus usuelle du s, adoptée par notre transcripteur. Celui-ci devait probablement ignorer les lois de l'orthographe arabe; je ne serais pas éloigné de croire qu'il ignorait même la langue et que le document que j'étudie n'était pas autre chose qu'une dictée pour exercer les Coptes à la langue arabe. Dans ce cas, il faudrait admettre que le document date de l'époque déjà ancienne où l'arabe n'était pas la langue usuelle de tous les Coptes.

Le **š** est également rendu par a dans покра, яс conformément à la prononciation actuelle boukra.

Le est rendu par в quand il a sa valeur de consonne; c'est l'équivalent du w adopté par Spitta-bey dans ses transcriptions. Il est rendu par ογ à la fin des mots عناقده, cezoγ—هور etc., et par o dans l'intérieur des mots مناقداً. Précédé d'un fatha il est transcrit par عن (۱). Précédé d'un fatha il est transcrit par عن (۱). Précédé d'un fatha il est transcrit par عن (۱) دورع (

exemple du , voyelle longue dans l'intérieur d'un mot, je ne puis me prononcer.

<sup>(1)</sup> Il se peut cependant qu'il y ait un oubli, car l'o semble devoir être réservé à la voyelle brève (damma). Comme il n'y a pas d'autre

النَّوْم. Dans ce cas, en effet, il se produit une véritable dipthongue que nous transcrivons d'ordinaire en français par au ou o.

Le & est normalement transcrit 1.

La diphtongue ai, يُ est rendue par єї оц ні: єсью єї, الشيخ; єїкахак, الشيخ; єсоніках, الشيخ; есоніках, السيقظ; есоніках, الليل , казаніз, заліз mais ce doit être un oubli. Il en est de même de отках qui devrait être оніках сотте дапа єсоніках.

Le \(\sigma\) suit les lois de l'i dont il a le son bref; transcrit par \(\mathbf{e}\) le plus souvent, il prend le son \(\mathbf{a}\) sous l'influence des lettres emphatiques, du \(\mathbf{e}\) et du \(\mathbf{e}\).

Le \_est toujours transcrit c, sauf dans هوسي qui doit s'écrire en arabe à cause de la particule م qui précède; mais c'est là une nuance orthographique de l'écriture littéraire et en réalité ce \_ équivaut à un ي.

Le ' est rendu de deux façons différentes. D'abord, comme on devait s'y attendre, par o; κολ, غنى; κιερκολ, المرقد, etc. Comme je l'ai déjà remarqué, il se déplace, conformément aux lois de la prononciation vulgaire, dans les mots terminés par le suffixe » qui devrait se transcrire 20 mais se transcrit o2. Dans le au est pour قرم, le Copte, qui ignorait l'orthographe arabe, a entendu le son ou, et il a écrit κογ μ au lieu de κομ qui eût été plus régulier. C'est une exception du même genre que celle que j'ai signalée au sujet du — qui est transcrit comme at dans تخض (orthographe grammaticale pour تخض).

Il est rendu également par є dans quelques cas: ١٥٤٨٨٨٨٥٥ pour ١٥٤٨٨٨٨٥٥, محمده، نيارك; ٨٥٩٥٥ إيبارك; ٨٥٩٥٥ (ou plutôt ء٥٩٥٧), voir plus haut), دُنُوعِ ; etc.

Des observations qui précédent il résulte que les trois voyelles faibles a (fatha), i (kesra), ou (damma), subissent ici la dégénérescence é, si fréquente dans les dialectes sémitiques et représentée par le ségol hébreu. En Algérie, elles se prononcent toutes trois indifféremment par un eu sourd analogue à notre e muet ou plutôt au shewa hébreu, sauf, bien entendu, sous l'action des lettres emphatiques. En sorte qu'on peut se demander si l'e copte représente bien ici exactement l'imaleh, avec le son é ou ai ou s'il n'est pas plutôt l'équivalent de notre e muet. Le vocabulaire français-copte publié par M. Maspero, auquel j'ai déjà fait allusion, donne en effet cette valeur: père—фоуре et ферe, (p. 489 et 491); l'évangile—ximangiae (p. 491); etc.

J'ai déjà parlé du *tanouin* du *fatḥa* , et remarqué l'absence des deux autres , , , qui ont disparu totalement de la langue parlée.

L'assimilation du J de l'article avec les lettres solaires est régulièrement observée: علامة ; فالمسلة ; والصلاة ;

Les lettres doubles sont notées: פגפוופא, ועבון; ופאאגאפאסז; etc.

Toutes les voyelles faibles sont soigneusement transcrites et on ne trouve jamais dans un même mot deux consonnes de suite sans voyelle, sauf à la fin d'un mot qui a perdu ses voyelle de déclinaison ou conjugaison, ce qui est une caractéristique bien connue de la langue arabe. Il y a cependant quelques erreurs qui peuvent s'expliquer soit par une mauvaise audition, soit par une distraction de copie. Je les ai signalées au fur et à mesure. Je les rappelle ici: xexecy pour xexec ecu; exeche pour exemple; alee pour exemple; alee pour element quelques pour kaiele; ealie pour element pour serve; kaiele pour kaiele; ealie pour element; depur deper ou naper; le les aieles pour le pour depor ou naper pour le pour depor ou naper pour le pour le pour depor ou naper le pour le pour

En dehors de ces particularités de prononciation qui peuvent offrir aux savants qui étudient spécialement ces sujets, l'occasion de plus amples développements, le texte peut donner lieu à des remarques philologiques de quelque intérêt.

J'ai déjà fait observer incidemment qu'il rappelait par son style la traduction arabe de la *Vie de Pakhôme* (1). En voici quelques exemples frappants.

L'expression «un certain jour» se rendrait en arabe par غ بعض الايام. Notre texte dit ف احده الايام, qui est une tournure certainement correcte, mais peu usitée et peu élégante. Je la retrouve dans la Vie de Pakhôme, p. 434, 506, etc.

La phrase اكلوا أكلهم القليل « ils mangèrent leur petite nourriture » est presque identique à اكلوا خبزهم القليل « ils mangèrent leur petit (morceau de) pain » (ibid., p. 350). C'est également une tournure peu élégante en arabe.

est une expression particulière, semble-t-il. On la rencontre assez fréquemment dans la Vie de Pakhôme (pages 350, 359, 362, 576) où elle traduit le copte †כץמאבׁוכ (pages 15, 80, etc.). La version latine de notre texte donne une première fois « missas » et une seconde fois « matutinos », tandis que الصلاة seul est rendu par « orationem ». M. Amélineau traduit par « prière commune,

(1) Publiée par M. Amélineau, Annales du Musée Guimet, XVII, a. 1889. Bulletin, 1901.

3

prière de la synaxe, synaxe ». Je ne crois pas que le mot «prière commune, prière de la synaxe, c'est-à-dire de l'assemblée », puisse s'entendre d'une prière faite par deux personnes. Il faut, je crois, entendre par là une prière spéciale, soit que ce soit une véritable messe, comme l'indique la version latine, soit que ce soit une cérémonie liturgique plus complète que la simple oraison eccase, orationem.

الافكار, et son singulier فكرة, rappellent le même terme qui, isolé ou suivi de l'épithète الرحية, « mauvaises » désigne les pensées de la chair, les suggestions du corps qui sont les perpétuels ennemis que doit vaincre le moine: on le trouve presque à chaque page dans la Vie de Pakhôme. Là, comme dans notre texte, il a un caractère quasi-mystique qui le rend véritablement intraduisible dans notre langue.

L'entrée en scène de ces pensées parlant à l'homme directement تائلا rappelle également de très près un passage où Pakhôme fait parler la conscience: لا بنية الرب تركها في جميع الناس تنخز الرجل من اجل الشر وتقول له ان هذا الذي فعلته « car la conscience, Dieu l'a laissée dans le cœur de tous les hommes pour stimuler l'homme au sujet du mal et lui dire: ce que tu as fait est mauvais » (p. 403).

La réponse du frère rappelle un passage qui précéde immédiatement le premier افكر في تلك الساعة قائلًا اذا انا طيبت قلبي مع واحدة من هولاي الا فكار لا ارى الله pense en cette heure, disant: si je complais mon cœur avec une seule de ces pensées, je ne verrai pas Dieu » (p. 402).

L'expression تعب نفسة, «se mortifier (surtout par les veilles)» est assez caractéristique. Notre texte dit: «Le vieillard était assis sur son coussin à fati-guer son âme, (c'est-à dire à se mortifier par la veille)». La Vie de Pakhôme dit: «Il faut que l'homme croyant se mortifie sur sa couche» يجب على الرجل المومن (p. 483).

Il entra en extase, صار في السهو, est l'expression consacrée dans la Vie de Pa-khôme (1). Le mot arabe signifie proprement: distraction, oubli. Le sens mystique qu'il a ici ne se retrouve pas, semble-t-il, dans les textes arabes, car aucun dictionnaire ne le signale.

M. Amélineau, dans sa préface, insiste tout particulièrement sur le caractère

(1) Op. cit., p. 469. Les copistes arabes ajoutent souvent aux noms terminés par un, l'i que l'on ajoute régulièrement au, final du pluriel des

verbes. C'est une incorrection que M. Amélineau a cru devoir laisser dans le texte.

pakhômien des visions, telles que celle de notre récit (p. xcic et sqq.). Si l'on s'en rapporte aux considérations qu'il développe longuement, on est en droit de voir dans notre récit une œuvre de l'école de Pakhôme.

Le pluriel دفعة de خفع, « fois », est assez rarement employé dans la littérature arabe. Il est répété à satiété dans la *Vie de Pakhôme*.

La Vie de Pakhôme abonde en ces expressions explétives des récits familiers: ايضا, etc; on les retrouve dans notre texte.

En un mot, il y a une telle parenté dans l'allure et le style des deux récits qu'ils paraissent être l'œuvre du même traducteur. Du moins telle est mon impression personnelle.

En tous cas, il n'est pas niable que le texte arabe ne soit la traduction d'un ancien texte copte. Les *Verba Seniorum* édités par Migne ont été, pense-t-on avec les plus grandes chances de certitude, traduits du grec. Cette version grecque elle-même aura été faite sur un texte copte; même conclusion que celle à laquelle arrive M. Amélineau pour la *Vie de Pakhôme*.

Les Verba Seniorum et la Vie de Pakhôme sont certainement de la même école. C'est de l'une et de l'autre qu'on peut dire, avec M. Amélineau: « ce sont de simples exhortations, de simples moralités basées sur un récit précédent et de cette sorte de régal oratoire les Orientaux sont fort friands (1) ».

Il serait fort intéressant, à ce point de vue, de comparer l'un et l'autre ouvrage. Mais cela nous entraînerait bien au-delà de notre sujet. Je dois m'en tenir au point spécial de cette étude: à la parenté, la quasi-identité du style de la vie arabe de Pakhôme et de la version arabe des Verba Seniorum.

Il en résulte que les deux textes sont certainement contemporains. J'ajoute que je les considère comme d'une seule et même main. Mais cette opinion est toute personnelle, je le répète, et je ne puis lui donner d'autre caractère.

La date du texte arabe qui a été plus tard transcrit en copte est donc celle de la traduction arabe de la *Vie de Pakhôme*. Mais la date de cette dernière n'est nullement déterminée.

M. Amélineau estime que cette traduction fut faite dans la Haute-Égypte

(1) Op. cit., préface, p. XCVIII.

3.

vers le xin° ou xiv° siècle (1). J'admets volontiers la première partie de son opinion, mais je crois à une plus grande ancienneté du texte. Les traductions arabes des œuvres coptes ont dû commencer vers le x° siècle, puisque Sevère d'Achmouneïn déclare avoir eu recours à quelques-uns de ses coreligionnaires pour obtenir la traduction en arabe de certaines notices biographiques écrites originairement en grec ou en copte, langues ignorées alors (x° siècle) par la grande majorité des chrétiens de l'Égypte (2). Pour des raisons trop longues à exposer ici, j'estime que les traductions arabes des œuvres coptes se sont faites à l'époque où les Fatimides, qui étaient très favorables aux Coptes (3), régnaient sur l'Égypte, et où il y eut une sorte de renaissance de la littérature chrétienne, renaissance qui se manifesta par des œuvres nombreuses écrites en arabe et même par des tentatives de retour à la langue copte (4).

Je me propose d'examiner à fond cette question dans un mémoire spécial, où je développerai tous les arguments nécessaires. Je ne puis ici qu'exposer mon opinion; c'est que la version arabe, contemporaine de la traduction de la Vie de Pakhôme, a été faite, comme elle, en Haute-Égypte, vers le xe siècle. La transcription que j'ai étudiée aura par suite été faite vers cette même époque, sous la dictée d'un professeur qui lisait un texte arabe choisi parmi les œuvres édifiantes les plus connues. L'élève devait peu connaître l'arabe et mieux le copte. Il était donc vraisemblablement de quelque région de la Haute-Égypte non encore envahie par l'influence exclusive de l'arabe.

Je m'arrête sur cette hypothèse qui m'a paru la plus propre à expliquer les diverses particularités que j'ai relevées dans ce document.

P. Casanova.

Ayyoubites et les premiers Mamlouks et me paraît avoir été close par les persécutions inaugurées sous le règne de Mouḥammad Ibn Kalâoûn. Le seul document copte qui nous soit parvenu de cette période est le martyre de Jean de Phanidjoït que je me propose d'étudier dans un autre article.

<sup>(1)</sup> Préface, p. LXII.

<sup>(2)</sup> DE SLANE, Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, p. 82.

<sup>(3)</sup> Les persécutions de al Ḥâkim ne furent qu'un épisode tout à fait passager.

<sup>(4)</sup> Cette période se prolongea jusque sous les

CATTEP SABOE TENOPAL

CATTEP SABOE TENOPAL

EQUALIST CERTEPETE SA

ANTEL OCERA PEROP

ANT

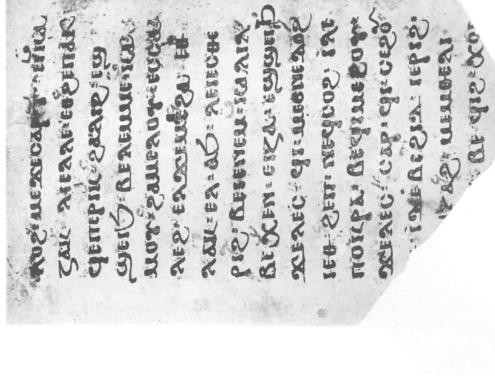
RECEIVED FAREH ED CONTROL FOR THE SARAH EN THE S

Λ

Verso

Manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge

Recto



FALLEY REPORTED FORMER

NUTE: CETTAE TOLINE

RESE. RELIGION TREES

RESERVE PRANTICA

ESPECIFICATION TO ENDINE

CONTRESSOR

RESERVE PRANTICA

RESERVE P

Recto

Verso

Manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge